

Compte rendu du Conseil Municipal

Du 4 Juin 2015.

Membres présents : Jean Michel SALLAN, Claude PILLOUD, Michèle BRAND, Sabine GRILLET, Mélanie JEUNET, Thierry BOZZONETTI, Andréanne CHENAVAS, Jean François PORTE, Ludovic SEIBERT, Stéphane EPAILLY, Georges PROST, Pierre MICHEL, Ludovic CRETIN.

Membres excusés : Marie Paule LEITAO, Christine SAILLARD

Secrétaire de séance : Ludovic CRETIN.

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu précédent
Compte rendu des commissions EPCI et syndicat
Fixation de la taxe d'affouage
Modification simplifiée du PLU : rue de l'égalité
Etanchéité terrasse
Divers travaux
Projet requalification de la grande rue
Participation CLSH Saint Laurent en Grandvaux
Création d'un poste attaché territorial
Questions diverses

Le conseil municipal adresse ses condoléances à Christine SAILLARD pour le décès de sa maman.

1/ Approbation du compte rendu du conseil précédent :

Celui ci est adopté à l'unanimité.

2/ Compte rendu des commissions EPCI et syndicat :

- Site Nordique de Trémontagne.

Le bilan de la saison est présenté au conseil municipal. Le nombre de badges vendus a baissé et impacte directement les recettes (5540€). Les dépenses s'élèvent à 11028€. Cette saison est une nouvelle fois déficitaire : - 5742€. Les communes de Chaux du Dombief et Saint Pierre seront sollicitées pour subventionner l'association. La liaison avec la commune est maintenue et apparaîtra sur le plan installé au départ des pistes de St Pierre. Les représentants de la commune ont insisté sur le fait que cette liaison soit tracée régulièrement.

- Commission Fleurissement :

La commission a réalisé le fleurissement du village durant le mois de mai. La commune a acheté les plans chez deux fournisseurs : Rebouillat et Jardins de la Fontaine. Cette dernière a également participé à la mise en place de certains plans.

- Syndicat gestion du Lac d'Ilay

Les travaux de réfection de la cabane implantée sur l'île du Lac d'Ilay sont en cours. Ils ont été engagés à l'initiative du Maire de la commune du Frasnais. Le conseil municipal déplore le manque de concertation avec les représentants de la commune au syndicat.

- Commission communication.

La commission travaille actuellement sur 2 dossiers. Un article, pour retracer l'histoire de la Chapelle d'Ilay, est en cours d'élaboration et sera diffusé sur le site internet.

Le musée Faune est Nature ouvrira ses portes du 05 juillet et 23 août 2015 (horaires 13h à 17h00 du dimanche au jeudi) et sera géré par Marion SALLAN.

- Commission tourisme de la Grandvallière

La Grandvallière réfléchit avec le support du PNR du Haut Jura et les services du Conseil Département à l'aménagement d'un circuit Cyclo autour du Lac de l'Abbaye.

La signalétique du parking du Pic de L'aigle sera améliorée et les couts supportés par la communauté de communes.

3/ Fixation de la taxe d'affouage:

Après avoir retenu 2 prestataires (Millet et Girardot/Prost) pour la mise en stères et la livraison de l'affouage, le conseil délibère et fixe la taxe à 38€ le stère pour l'année 2015. A noter que le changement de prestataires et l'augmentation des frais de l'ONF sont à l'origine de cette augmentation significative.

4/ Modification simplifiée du PLU:

La parcelle ZE 85 située rue de l'Egalité est identifiée comme emplacement réservé dans le Plan Local d'Urbanisme. Afin de faciliter le dépôt d'un éventuel permis de construire pour le propriétaire, le conseil décide de lancer une modification simplifiée du PLU pour supprimer cet emplacement réservé.

5/ Etanchéité terrasse:

Suite à des fuites d'eau observées dans la garderie, la commune a consulté 2 sociétés (Jura Etanchéité et BBS Etanchéité) pour la réfection de l'étanchéité et l'isolation de la terrasse. Le conseil retient l'offre de Jura Etanchéité pour un montant de 8379€ TTC.

6/ Divers travaux:

- *Modification lagunage :*

La circulation des eaux usées entre les bassins du lagunage n'est pas efficace. Le conseil mandate la société Goyard pour modifier les liaisons entre les bassins. Le coût de cette intervention s'élève à 2428€ TTC

- *Maintenance du clocher :*

Plusieurs composants de l'armoire de commande du clocher sont obsolètes. La société Bodet remplacera les éléments pour un montant de 726€ TTC

- *Réfection de la voirie :*

La voirie est dégradée à différents endroits dans le village (bas de ville, bois de ban, carrefour Pic de l'Aigle, chemin des Iles...). Le conseil retient l'offre de FCBE pour effectuer les travaux pour un montant de 25950€ TTC.

- *Aménagement Musée Faune et Nature :*

Dans l'objectif de rendre plus attractif l'espace, des tables seront installées sur le parking située en dessous du musée. Le conseil décide d'acheter 3 tables pour un montant total de 1010€ TTC à l'entreprise Rabotec. Pour améliorer la visibilité du musée, des panneaux seront implantés le long de la route départementale.

- *Projet lotissement :*

Après consultation de la DDT, des modifications sont apportés sur le plan. Ce dernier sera envoyé à la DDT pour validation. La commission bâtiment se réunira prochainement pour élaborer le règlement du lotissement.

7/ Requalification de la grande rue:

Dans le but de chiffrer les travaux de réfection de la voirie de la grande rue, la commune a consulté 2 géomètres : Colin et ABCD Géomètre. L'étude se décomposera en 2 parties : une proposition d'aménagements et l'élaboration d'un plan topographique. Le conseil retient l'offre du cabinet Colin pour un montant de 4400€ TTC.

8/ Participation CLSH St Laurent en Grandvaux:

La commune de St Laurent nous sollicite pour une participation aux frais de gestion du centre de loisirs. Sur l'année 2014, le centre a accueilli les enfants et adolescents du village pour une durée de 1876 heures. Le conseil versera 2229€ au titre de cette participation.

9/ Création d'un poste d'attaché territorial:

Marie Cécile PAGNIER a obtenu son concours d'attaché territorial. Le conseil décide de supprimer le poste de rédacteur principal 1^{ère} classe et de créer le poste d'attaché territorial. Ce changement prendra effet à partir du 1 juillet.

10/ Questions diverses :

- Le véhicule communal « Kangoo » présente une défaillance au niveau de la pompe à injection. Compte tenu du montant d'un remplacement de cette pièce, le conseil mandate le Maire pour la consultation et l'achat d'un nouveau véhicule d'un montant d'environ 4000€.

- Le conseil municipal précise que le chapiteau a été remis en état fin 2014. Il est mis à la disposition des associations du village lors que ces dernières en font la demande.

L'ordre du jour se termine à 11h15 et le Maire lève la séance.